

Messieurs les Présidents des Conseil provinciaux francophones,

Lorsque je me suis fortement investi dans la fonction de vice-président de Médecins en difficulté, je me suis fixé une échéance : celle de mes 75 ans .

Pourquoi 75 ans ?

Parce que personne n'est vraiment capable d'évaluer sa propre évolution cognitive et que je ne veux pas qu'un des dirigeants de notre association devienne Incompétent.

Parce que à 75 ans, il y aura déjà 10 ans que j'ai quitté la pratique médicale . Or, les conditions de pratiques professionnelles évoluent à grande vitesse et je ne veux pas être déconnecté du terrain . Place aux jeunes.

Parce qu'un renouvellement est l'occasion d'apporter des idées et des visions nouvelles pour continuer cette action solidaire envers les médecins en souffrance.

Enfin, égoïstement, parce que je veux disposer du restant de ma vie sans contrainte.

Cette échéance sera atteinte en février 2025 et ma succession doit être assurée.

Si je fais appel à candidature dès à présent, c'est pour pouvoir offrir à mon successeur la possibilité de l'accompagner quelques mois. Ceci évidemment uniquement s'il le souhaite. Loin de moi l'idée de faire la belle-mère.

Il s'agit d'être le pendant francophone de Michel BAFORT et de travailler main dans la main avec lui mais aussi avec nos chargées de mission.

Idéalement, il conviendrait d'être bilingue et d'être encore en activité ou retraité depuis peu. De même, une expérience dans l'aide aux médecins est un plus.

Toutefois toute candidature sera prise en compte. N'hésitez donc pas.

Vous vous interrogez légitimement sur la charge de travail et la disponibilité nécessaire relatives à cette fonction. C'est la raison pour laquelle je vous invite à prendre connaissance de la fiche en annexe.

N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez des renseignements complémentaires.

Pourriez-vous solliciter des candidatures parmi les Confrères sortants de mandat voire vous-même ?

Les candidatures peuvent m'être adressées directement

Avec ces renseignements, je vous prie d'agréer, Chers Présidents, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dr FONZÉ Victor

Vice-Président de Médecins en difficulté

Profil de fonction à la vice-présidence de « Médecins en difficulté »

- Être bilingue français-néerlandais est un plus, le français étant la langue maternelle.
- Être motivé pour le bon fonctionnement et le développement de MEDECINS EN DIFFICULTE tout en acceptant les limites définies par le Conseil National de l'Ordre des médecins
- Accepter de consacrer le temps et la disponibilité nécessaires (voir ci-dessous)
- Avoir une expérience dans l'aide aux médecins
- L'exercice de cette fonction nécessite :
 - des capacités de management
 - des aptitudes à la médiation soutenues par de l'empathie
 - un esprit d'équipe
- Une expérience au niveau des commissions INAMI, de la gestion hospitalière ou des groupements de médecins est un atout pour « Médecins en difficulté » sans être obligatoire

Temps à consacrer à la fonction de Vice-Président

- Échanges de mail, contacts avec chargés de mission, réflexions sur actions et projets :
2heures/semaines
- Réunions du Comité de gestion (jeudi après-midi):
1X/mois, ½ journée à Bruxelles
- Réunions Médecins de confiance : 3X/an, ½ journée à Bruxelles
- Réunions Comité d'accompagnement : 2X/an, ½ journée à Bruxelles
- Exposés et assistance à des réunions externes : 5-10 x/an, durée 2 h, lieu variable
- Participation aux réunions du groupe de travail « bien-être » de l'INAMI : 2X/an
- Participation au CODIR du projet réseau dans les locaux du Conseil National, minimum 2X/an.

Aspect financier :

Les réunions sont honorées par un jeton de présence et les déplacements sont remboursés à hauteur de l'indemnité kilométrique officielle

A noter qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre cette fonction et celle de médecin de confiance tandis qu'il y en a une avec un mandat ordinal dans le domaine disciplinaire. (Conseils provinciaux, Conseil d'appel)